



Ordonnance sur les animaux

Le 24 avril. – L'ordonnance de la protection des animaux, révisée par le Conseil fédéral, offre aux animaux que des améliorations minimalistes, assorties de délais d'application d'une longueur absurde. La plupart des revendications des organisations de la protection des animaux ont été ignorées, mais en plus les ordonnances révisées enfreignent fréquemment la loi votée pourtant à l'unanimité par le peuple suisse. La conseillère fédérale Doris Leuthard argumente qu'elle tient compte des problèmes économiques des paysans. Donc la loi est appliquée qu'en fonction des désirs des lobbies agricoles, un état de fait incompatible avec les lois et la démocratie de notre pays. Ainsi, le Conseil fédéral, couvert par le lobby agricole surreprésenté au parlement, ne doit pas rendre des comptes en enfreignant la loi!

*Erwin Kessler, Association
contre les usines d'animaux*